DELEGATION DE POUVOIR AU MANDATAIRE ADMINISTRATIF DE L'ASSOCIATION « ROMO PHOTO CLUB »

ASSOCIATION ROMO PHOTO CLUB
Les membres du conseil collégial de l'association
58 RUE DES CAPUCINS
41200 ROMORANTIN

Romorantin le 28 OCTOBRE 2022

Objet : Délégation de pouvoirs pour effectuer les formalités administratives légales et obligatoires auprès des administrations et ouvrir un compte en banque

Nous, soussignés les membres du conseil collégial de l'association « ROMO PHOTO CLUB « sises 58 rue des Capucins 41200 Romorantin :

- *JEAN-LUC BOILEAU demeurant 2 rue de Courmemin 41230 Soings en Sologne*

- *PIERRE BOULAY, demeurant 34 route de Salbris 41200 Villeherviers*

- *JEROME BOUET demeurant 13 rue de Ronvaux 18100 Vierzon*

- *JOSE CANON demeurant 28 rue du Château 18120 Cerbois*

- *MICHEL GAUDRON demeurant 14 rue Ovide Scribe 41200 Romorantin*

- *SOLANGE ROSE demeurant 20 rue Maymac 41200 Romorantin*

-*LUDOVIC BOUTET demeurant 8 chemin du gros chêne 41104 Noyers sur Cher*

-*MARTINE BOURDARAUD demeurant 10 rue de la Lambinière 41200 Romorantin*

-*MARCEL COVELLO demeurant 13 rue du Bois de Gombault 41200 Romorantin*

-*THIERRY LETUILLIER demeurant Les Petits Bouffars 18410 Brinon sur Sauldre*

Nommons : Jean-Claude LAILLIAU membre du conseil collégial de l'association ROMO PHOTO CLUB, demeurant au 28 av de Lattre de Tassigny 41200 ROMORANTIN

- Mandataire administratif de l'association « ROMO PHOTO CLUB » pour effectuer toutes les formalités administratives et légales au regard des tiers qu'ils soient publics ou privés.
- Dans les pouvoirs qui lui sont conférés, il aura toute latitude pour ouvrir un compte en banque au nom de l'association et de donner pouvoir à des mandataires désignés par le conseil collégial. Les procurations bancaires sont données à Jean Luc Boileau et Michel GAUDRON .

La délégation est valable jusqu'à révocation prononcée par le conseil collégial qui n'aura pas à justifier de sa décision.

La délégation est valable pour une durée indéterminée, elle est effective à compter du 11 septembre 2018.

Sont joints à la présente délégation de pouvoirs :

- une copie de la pièce d'identité du mandataire
- une copie de la pièce d'identité des membres du conseil collégial ayant accepté la délégation de pouvoir au mandataire Jean Claude Lailliau .

Fait la modification le 28 OCTOBRE 2022 à Romorantin ,

Les délégants, membres du conseil collégial :	Le délégataire : Jean Claude Lailliau
Bon pour pouvoir de chacun des membres	Bon pour acceptation de pouvoir

- Jean Luc Boileau
- Pierre Boulay
- Michel Gaudron
- Jérôme Bouet
- Solange Rose
- Martine Bourdaraud
- Ludovic Boutet
- Marcel Covello
- Thierry Letuillier